

**Maître de l'ouvrage**

Fenaco société coopérative  
Route de Siviriez 3  
1510 Moudon

**Architectes**

ARCHITRAM  
Architecture et urbanisme SA  
Avenue de la Piscine 26  
1020 Renens

**Ingénieurs civils**

BG Ingénieurs Conseils SA  
Avenue de Cour 61  
1007 Lausanne

**Bureaux techniques**

CVS:  
Weinmann-Energies SA  
Route d'Yverdon 4  
1040 Echallens  
Electricité:  
Betelec SA  
ingénieurs-conseils  
Chemin des Triaudes 1B  
1024 Ecublens

**Coordonnées**

Route du Signal 6  
1185 Mont-sur-Rolle

Conception 2000 - 2003

Réalisation 2009 - 2011

**HISTORIQUE / SITUATION**

**Réorganisation du réseau des EMS.** Entrée en activité le 1er janvier 2009, la Fondation "Belle Saison", a été créée pour regrouper l'exploitation de plusieurs EMS de la région de la Côte: "les Quatre Saisons" à Gland, "Le Bellevue" à Begnins, "La Clef des Champs" à Mont-sur-Rolle.

S'y ajoute le centre d'accueil de jour "Le Repère", à Nyon, qui fonctionne comme structure d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

C'est dans le cadre de cette réorganisation, elle-même sous-tendue par les nouvelles normes de l'Etat qui visent notamment les économies d'échelle, que l'agrandissement de l'EMS La Clé des Champs a été entrepris.

Situé à l'intersection de la route Rolle-Gimel avec la route du Signal de Bougy, face au golf du Signal, le bâtiment est implanté dans la partie amont de sa parcelle d'accueil. Cette dernière présente une pente marquée en direction du bassin lémanique, laissant ainsi se dégager la vue.



Ces circonstances permettent d'envisager des développements par étapes et rendent le site particulièrement attrayant. On accède à l'EMS préférentiellement par voie routière, à partir de la jonction d'autoroute d'Aubonne ou de Rolle, l'une et l'autre à peu près équidistantes.

## PROGRAMME

**Soumission aux exigences normatives particulières.** Grosse bâtisse qui accueillait 24 résidents, le bâtiment d'origine est complété par des volumes qui conduisent à mettre au total 50 lits à disposition.

Les résidents sont principalement des personnes qui nécessitent un accompagnement psychogériatrique, l'offre se complétant par une unité d'accueil temporaire (UAT) de jour et/ou de nuit. Conditionné aux Directives architecturales des établissements médico-sociaux (DAEMS), le réaménagement du bâtiment d'origine voit sa capacité diminuer à 14 lits et à 4 places d'UAT. L'agrandissement est organisé pour permettre l'intégration optimale des nouveaux volumes avec l'existant, tout en répondant aux plus récentes exigences normatives, particulièrement dans le domaine de la sécurité et de la surveillance, compte tenu des affections dont souffrent les résidents admis à la Clé des Champs.

## PROJET

**Etirement des volumes.** L'agrandissement de l'EMS s'affirme comme un prolongement du soubassement de l'immeuble existant, les locaux communs étant situés au niveau du rez-de-chaussée de la construction d'origine et les unités de vie se développant dans les étages inférieurs. Ce parti favorise la création en toiture d'une terrasse sécurisée accessible aux résidents de psychogériatrie, à partir du niveau des locaux communs.

Ainsi, la vue sur le lac est préservée et garantie à tous les niveaux de l'EMS, que ce soit dans l'ancien ou le nouveau bâtiment. Ce dernier se distingue par son volume bas et fortement étiré, développé sur deux étages et présentant une face principale d'aspect élégant, soigneusement rythmée et encadrée par un bandeau supérieur et des meneaux d'extrémités affirmés avec force.



Photos

Le nouveau bâtiment utilise de façon profitable la pente naturelle du terrain et s'affirme avec élégance, dans le site et par rapport au bâtiment d'origine.

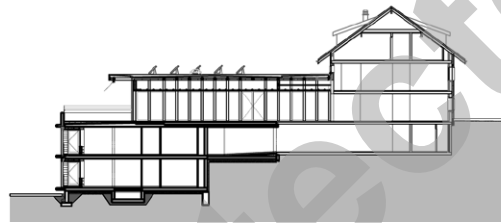


Plan niveau 2





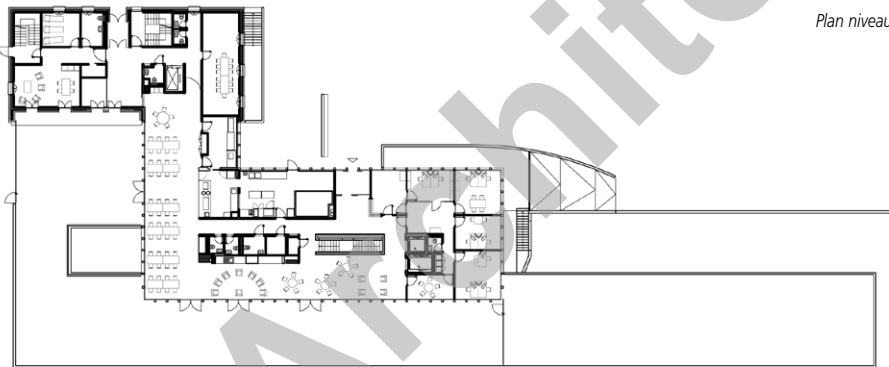
Coupe transversale



Le rez comprend les locaux de réception et le hall d'accueil, la cuisine, la salle à manger, le séjour commun et les locaux d'administration. Quatorze chambres à un lit occupent le niveau -1. Elles sont équipées de cellules sanitaires avec WC-lavabos-douches communes pour 2 chambres.

Cet étage accueille encore 2 chambres à 2 lits, le séjour et salle à manger d'étage, les vestiaires et locaux du personnel, ainsi que la buanderie et les locaux techniques. Au niveau -2, on retrouve le même dispositif de chambres avec séjour et salle à manger d'étage.

Plan niveau 3



#### CARACTÉRISTIQUES

Volume SIA	:	14'600 m <sup>3</sup>
Surface planchers (SBP)	:	3'060 m <sup>2</sup>
Coût /m <sup>3</sup> CFC 2 (HT)	:	455.-
Coût total (HT)	:	7'300'000.-





## entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

*Echafaudages*  
**ROTH Echafaudages SA**  
 1302 Vufflens-la-Ville

*Maçonnerie - Béton armé*  
**ADV Constructions SA**  
 1303 Penthaiz

*Charpente - Façades*  
**JPF Construction SA**  
 1010 Lausanne

*Étanchéité - Isolation*  
**BALZAN & IMMER Étanchéité SA**  
 1018 Lausanne

*Ferblanterie*  
**COUFER Lausanne SA**  
 1033 Cheseaux-sur-Lausanne

*Menuiserie - fenêtres*  
**ANDRÉ SA**  
 1169 Yens

*Menuiserie - fenêtres*  
**PAPAUX SA**  
 1023 Crissier

*Menuiserie courante*  
**MOBIL WERKE AG**  
 1023 Crissier

*Stores*  
**GRIESSER SA**  
 1010 Lausanne

*Installations CVE*  
**ALPIQ InTec Romandie SA**  
 1053 Cugy

*Installations sanitaires*  
**PERRET Sanitaire SA**  
 1010 Lausanne

*Serrurerie*  
**MORAND R. & Fils SA**  
 1217 Meyrin

*Ascenseurs*  
**SCHINDLER Ascenseurs SA**  
 1030 Bussigny-près-Lausanne

*Chapes*  
**LIROM Chapes SA**  
 2525 Le Landeron

*Carrelage*  
**SASSI Carrelages SA**  
 1630 Bulle

*Revêtement de façade*  
**FACETEC SA**  
 1023 Crissier

*Revêtement de sols*  
**L&F Sols SA**  
 1010 Lausanne

*Parquets*  
**REYMOND Décoration SA**  
 1226 Thônex

*Peinture*  
**Pierre-Yves SAVARY SA**  
 1632 Riaz

*Cuisines*  
**RESTOREX Cuisines Professionnelles SA**  
 1020 Renens

*Aménagement extérieur*  
**CHARMOY J.-F. SA**  
 1090 La Croix (Lutry)